

Paris, le 8 juillet 2019,

Madame la Ministre,

Nous souhaiterions vous faire part de nos préoccupations concernant l'absence de représentation des organisations de jeunesse au sein du collège des associations nommées à l'occasion de la troisième mandature du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes en date du 25 juin dernier.

Jusqu'en juin 2019, le Forum français de la jeunesse (FFJ) qui rassemble près de dix-huit organisations nationales gérées et animées par des jeunes de moins de 30 ans y siégeait. Le FFJ est très impliqué sur la problématique de l'égalité entre les femmes et les hommes : il a signé en juin 2018 la convention d'engagement pour une communication publique sans stéréotype de sexe et il organise chaque année une formation sur le thème de l'égalité femme/homme en vue de sensibiliser les organisations membres. Aussi, nous regrettons qu'il ne fasse plus partie du collège associatif du Haut Conseil.

D'une part, il apparaît indispensable qu'une parole « jeune » soit portée au sein de cette institution centrale dans nos débats publics, car la jeunesse représente une force vive, riche des aspirations et des réalités qui lui sont propres. En sens, elle doit être entendue pour alimenter l'élaboration de nos politiques publiques en matière d'égalité femme-homme et tenir compte des spécificités des jeunes.

D'autre part, il convient d'observer que la persistance d'inégalités marquées entre les femmes et les hommes au sein de notre société tient beaucoup de l'intériorisation de stéréotypes de genre dès le plus jeune âge. De ce fait, les organisations de jeunesse ont un rôle de sensibilisation fondamental à jouer pour déconstruire chez les jeunes l'adhésion à des rôles sexués et stéréotypés imposés comme norme sociale qui influencent, ensuite, les trajectoires individuelles.

Dans ce contexte, nous souhaitons que les organisations de jeunesse continuent d'être dûment représentées au sein du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes au cours de la mandature qui s'ouvre.

.../...

Marlène SCHIAPPA

Secrétaire d'Etat chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes

et de la lutte contre les discriminations

55, rue Saint-Dominique - 75700 PARIS

Sachant compter sur votre engagement sans faille en faveur de la lutte pour l'égalité, nous vous prions de croire, Madame la Ministre, en l'expression de notre profonde considération.

Raphael GERARD

Député de Charente-Maritime

Florence PROVENDIER

Députée des Hauts-de-Seine

Laurence VANCEUNEBROCK- MIALON

Députée de l'Allier

Yannick KERLOGOT

Député des Côtes-d'Armor

Nicole LE PEIH

Députée du Morbihan

Fabienne COLBOC

Députée de l'Indre-et-Loire

Jennifer de TEMMERMAN

Députée du Nord

Céline CALVEZ

Députée des Hauts-de-Seine

Beatrice PIRON

Députée des Yvelines

Nadia HAI

Députée des Yvelines

Nadia ESSAYAN

Députée du Cher

Eric POULLIAT

Député de Gironde

Stéphane CLAIREAUX

Député de Saint-Pierre-et-Miquelon

Sylvie CHARRIERE

Députée de Seine-Saint-Denis

Bertrand SORRE

Député de Seine-Saint-Denis

Stéphanie ATGER

Députée des Yvelines

Gaël LE BOHEC

Député d'Ille-et-Vilaine

Brigitte LISO

Députée du Nord

Sophie METTE

Députée de Gironde

Stéphane TESTE

Député de Seine-Saint-Denis

Copie à Gabriel Attal, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

Copie à Brigitte Grésy, présidente du Haut Conseil à l'Égalité entre les Femmes et les Hommes